

LYON-EXPOSITION

MONITEUR HEBDOMADAIRE DES EXPOSANTS

LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE

✦ J. LYONNET, Rédacteur en chef. ✦

✦ Secrétaire de la Rédaction, LAURENT CHAT ✦

<p>ADRESSER toutes les communications à M. LAURENT CHAT Secrétaire de la Rédaction.</p>	<p>ADMINISTRATION ET RÉDACTION LYON — 79, rue de la République, 79 — LYON Les Bureaux du Journal sont ouverts de 9 h. à midi et de 2 à 6 heures. RÉDACTION de 1 à 3 heures.</p>	<p>ABONNEMENTS LYON et le RHÔNE, un an 8 fr. DÉPARTEMENTS » 9 » ÉTRANGER (Un. post.) » 10 » Les Abonnements partent du 1^{er} Septembre 1893.</p>
---	---	---

RÉPONSE A « LA LANterne »

SOMMAIRE

Nouvelles officielles. — Réponse à la Lanterne. — L'Exposition de photographie. — Au Conseil supérieur. — Les nouveaux membres du Conseil supérieur. — Le Tramway électrique. — L'Economie sociale à l'Exposition de 1894. — Revue technique de l'Exposition. — La Question des visiteurs. — Le Centre de la Coupe. — Les Vitrines. — Congrès des Sciences médicales. — Echos de l'Exposition. — Concours musical. — Union des Sociétés de Gymnastique. — Les Sokols à Lyon. — Cirque Rancy.

Nouvelles officielles

Par arrêté spécial, M. le Maire de Lyon vient de nommer membres du Conseil supérieur de l'Exposition :

MM. Aug. Chabrières,
Faurax,
Claret père,
Claret fils.

RÉPONSE A « LA LANterne »

La Lanterne consacre l'article suivant à l'Exposition de Lyon :

Suppression du Commissariat général.

« Bien que l'Exposition de Lyon ne se soit fait connaître, jusqu'à présent, que par la demande de subvention que ses concessionnaires ont adressée au gouvernement, un Comité d'initiative et d'organisation s'était formé à Paris, composé d'un certain nombre de notabilités commerciales et industrielles.

« Nous y relevons, en effet, les noms de M. Lemoine, membre de la chambre de commerce de Paris; Appert, ingénieur verrier; Menier, président de la Chambre syndicale des chocolatiers; Rodanet, membre de la Chambre de commerce;

Vigneron, Carré, Charlot, Godillot, Picon, Legendre, etc.; en même temps que ce Comité, fonctionnait à Paris le commissariat général.

« Nous apprenons que la direction de l'Exposition, ayant supprimé ce commissariat général, le Comité en question a avisé le maire de Lyon qu'il ne pouvait plus lui continuer son concours, et nous ne serions pas étonnés qu'il se désorganisât complètement.

« L'Exposition, malgré son titre, ne serait plus qu'une affaire locale.

« Nous aurons d'ailleurs à revenir sur cette Exposition universelle internationale, dont le besoin ne se faisait peut-être pas bien sentir, puisqu'il y a à peine quatre ans que nous avons eu la grande Exposition universelle internationale de 1889, et que, dans six ans, nous aurons la grande Exposition internationale de 1900. »

Cet article nous est communiqué à l'instant précis où nous mettons sous presse; il nous est donc impossible d'y répondre longuement.

Nous tenons cependant à faire remarquer combien est antipatriotique l'attitude nouvelle prise par notre confrère parisien. Il faut être bien mal instruit de ce qui se prépare au Parc de la Tête-d'Or ou bien méchamment intentionné pour prétendre que notre Exposition ne s'est encore fait connaître que par une demande de subvention; c'est, au contraire, la seule chose la concernant qui ne soit pas connue, puisqu'elle est encore à l'état d'aléa et que le gouvernement ne semble pas exécuter avec promptitude et conviction ce qu'il avait si généreusement promis en arrivant au pouvoir.

La Lanterne a probablement des sympathies ardentes pour M. de Marçay, contre lequel nous avons l'honneur d'avoir mené une campagne qui n'a pas peu contribué à l'obtention de sa démission... spontanée; mais ce n'est pas une raison pour réveiller un homme qui a tout intérêt à passer pour bien mort.

Nous voyons quelque corrélation entre la campagne que commence aujourd'hui la Lanterne et celle conduite depuis un an par M. Muzet au profit de l'Exposition allemande d'Anvers. M. Muzet mène une guerre acharnée contre Lyon au profit d'Anvers, parce qu'Anvers lui donne des honneurs et des profits... la Patrie ne devant passer qu'après la satisfaction de certains intérêts personnels; il est

quelque peu dans son droit en le faisant, mais nous voulons espérer que M. de Marçay aura l'intelligence d'accepter sans récrimination une situation que son incapacité évidente ou son indifférence coupable lui ont valu.

Libre à présent à la Lanterne d'ergoter sur une question de date, ce qui revient à dire que Paris seul doit avoir le monopole des Expositions et que la Province ne saurait jamais être considérée que comme un trésorier-payeur général; libre à la Lanterne d'entamer la campagne dont elle nous menace par d'habiles sous-entendus.

Nous connaissons le moyen de changer en formules laudatives les critiques les plus acerbes, mais nous dédaignerons d'y recourir, parce que nous avons, ici, une confiance absolue dans notre œuvre et dans sa réussite: parce que nous avons su réunir autour de notre Exposition un tel faisceau de concours puissants et généreux, que nous ne pouvons que traiter par le mépris l'éclosion de rancunes aussi malsaines que maladroites.

Continuons donc notre œuvre sans crainte et sans faiblesse; c'est pour Lyon que nous travaillons, mais c'est beaucoup aussi pour la France! et la satisfaction du devoir accompli doit nous consoler de toutes les déceptions, de toutes les turpitudes.

Laurent CHAT.

EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIE

En même temps que l'Exposition lyonnaise de 1894 ouvrira ses portes au public, Milan se propose, à la même date, d'organiser, sous le titre « d'expositions réunies », une série d'expositions: celles des Beaux-Arts, du Journalisme, de l'Art théâtral, des vins, des huiles, des machines, du sport, du tir, de la vélocipédie, de la géographie, des postes, des arts graphiques, de la publicité, de l'horticulture, et enfin de la photographie.

On voit qu'il faudrait peu de chose pour

que l'exposition de Milan fut universelle ; si son ambition n'a pas osé aller jusque-là, du moins la concurrence avec Lyon est sérieuse, et il nous faut redoubler d'efforts pour éclipser nos rivaux.

L'exposition de Journalisme de Milan a pour but de faire ressortir le mouvement ascendant de ce puissant et moderne organe de propagande, important facteur du progrès civil ; elle voudrait réunir de précieux éléments d'observation pour les esprits studieux et donner motif aux plus utiles comparaisons, à de fécondes initiatives et à une plus grande diffusion dont profiterait certainement le Journalisme des pays dans lesquels cette institution est plus vigoureuse, plus répandue et plus appréciée.

Cette compréhension du journalisme n'aurait pas dû échapper aux organisateurs de l'exposition lyonnaise, et notre ville était naturellement désignée pour faire appel aux écrivains de la presse française et du monde entier.

Si aucun appel de ce genre ne doit être fait, du moins ne devons-nous pas laisser accaparer au profit de Milan l'idée d'une exposition de la photographie.

Là encore, c'est Lyon qui tient le premier rang, et il nous suffit de citer la maison Lumière, son influence sur la photographie européenne et sur celle de tout l'univers, pour indiquer qu'aucune nation ne saurait revendiquer pour elle la gloire du progrès photographique autant que la France, autant que la ville de Lyon.

Et si les plaques Lumière jouissent à ce jour d'une supériorité incontestée, il en est de même pour les maisons de notre place.

Les étrangers s'arrêtent dans nos murs pour faire reproduire leurs traits par Victoire ou par Bellingard.

Ce dernier, notamment, a donné à la photographie un essor jusqu'ici inconnu, et il n'est pas, dans les cinq parties du monde, un atelier qui puisse rivaliser avec le sien.

Il occupe, à lui tout seul, une maison de cinq étages, et le client, pour parvenir au salon de pose, doit gravir une suite de salons gothique, japonais, renaissance, etc., du style le plus pur.

Jamais on n'avait autant prodigué le luxe des meubles, des verrières, des tapisseries de haute lice, des objets d'arts, des tapis, etc... Ce n'est plus un atelier, c'est un musée, et l'on pourrait croire à quelque folie du photographe, si les reproductions qu'il étale çà et là n'attestaient le goût le plus sûr, le sentiment le plus exact de son art.

Nous citons Bellingard et ses chefs-d'œuvre, nous pourrions en citer d'autres ; qu'il nous suffise de déclarer que les Lyonnais tiennent le sceptre de la photographie

et que notre ville est suffisamment désignée pour organiser dans ce genre une exposition sans rivale.

J. LYONNET.



CONSEIL SUPÉRIEUR

Séance du 19 Janvier

La séance est ouverte à 8 heures 1/2 sous la présidence de M. Rossigneux, premier adjoint, remplaçant M. le Maire.

Sont présents : MM. Rossigneux, Pila, Faure, Chevillard, Lami, Rézal, Claret fils, Causse, Aimé Grinand, Marius Duc, Favre, Piotet, Gérard, Faurax, Teste, Lombard-Gerin, Armand Caillat, Armandy, Ferrand, Lignon, E. Genin, Pey, Larue, D^r Crolas, Sigaud, Flachet, Beauverie, Chabrières.

Excusé : M. Marchegay.

Après avoir donné connaissance au Conseil supérieur de l'Exposition de l'arrêté de M. le Maire nommant MM. Aug. Chabrières, Faurax, Claret père et Claret fils, membres du Conseil supérieur, M. Rossigneux donne la parole à M. Ulysse Pila qui, en quelques paroles, souhaite la bienvenue à MM. Faurax et Chabrières, ainsi qu'à MM. Claret père et fils, dont la place était toute marquée au Conseil supérieur.

M. Pila présente officiellement M. Lami, auquel un récent arrêté de M. le Maire confie les fonctions d'administrateur-délégué du Conseil supérieur ; M. Pila donne ensuite quelques renseignements sur le second voyage fait à Paris par une délégation du Conseil supérieur, sur les conseils de la députation du Rhône. MM. Berthélemy, Pila et Faure ont rendu visite à M. le Président du Conseil, à M. le Ministre des Finances et à M. le Ministre du Commerce.

MM. Casimir Périer et Burdeau ont promis tout leur concours et M. Marty, qui avait cru jusque-là que l'œuvre lyonnaise n'était rien qu'une entreprise privée, n'a pas hésité à déclarer qu'une demande présentée par et pour la ville de Lyon méritait le plus bienveillant accueil. Depuis, et par lettres, de nouvelles démarches ont été faites et l'on a l'espoir que, d'ici peu, le crédit demandé sera voté et mis à la disposition du Conseil supérieur, qui distribuerait lui-même les sommes nécessaires. Pour l'instant, on ne peut que souhaiter qu'une prompte décision soit prise ; regrettons seulement la réduction qu'on nous fait pressentir du crédit demandé, qu'on ramènerait à 200.000 fr. au lieu de 300.000 fr. M. Pila rappelle également la visite faite à M. Humbert, dont le résultat a été un vote de 30.000 fr. du Conseil municipal de Paris.

M. Lami prend ensuite la parole. Il remercie le Conseil supérieur de la confiance qui lui a été témoignée en l'élevant aux hautes fonctions qu'il a acceptées et, sans se dissimuler les difficultés de la tâche qui lui incombe, il croit pouvoir donner au Conseil l'assurance

que les services seront poussés avec l'activité nécessaire pour que l'Exposition soit prête à l'heure.

Il fait, à grands traits, la physionomie morale et matérielle de l'Exposition telle qu'il la conçoit, et il développe les considérations philosophiques, sociales et morales qui s'imposent aujourd'hui pour qu'une Exposition ne soit pas un bazar entaché de banalité.

L'Economie sociale, dont il va faire revivre ici le grand succès qu'elle a obtenu à Paris et à Chicago, sera certainement l'une des sections les plus remarquées, mais M. Lami voudrait qu'il fut fait une place spéciale aux Dames lyonnaises, dont l'action bienfaisante s'exerce de la façon la plus heureuse pour le soulagement de toutes les infortunes. Ce serait, dit-il, une occasion unique de rendre hommage à leur noble pratique de la charité.

M. E.-O. Lami soumet au Conseil un autre projet qui consiste à créer une galerie des illustrations des gloires lyonnaises et, rappelant l'histoire du peuple lyonnais, il cite des noms célèbres qui ne sont pas seulement l'honneur de la cité mais le patrimoine de la Patrie entière.

Il fait ressortir les avantages considérables qui doivent résulter de l'Exposition des colonies et de la monographie de la soie, dont la conception très heureuse sera appelée à un succès sans précédent. Rien n'a été fait, même à Paris, dans le même genre et ce sera une véritable révélation.

Après avoir indiqué ces grandes lignes des installations générales du grand palais et du dôme, M. Lami fait un appel chaleureux à la Presse, car c'est l'heure de dire à la France que Lyon s'appête à recevoir brillamment ses hôtes et il demande la constitution d'une grande commission des fêtes, afin que l'Exposition soit aimable, riante, hospitalière et que les milliers de visiteurs conservent de Lyon un souvenir inoubliable.

M. Pila remercie M. Lami de sa chaude allocution et des idées séduisantes qu'il a émises et le félicite d'avoir déjà réalisé une grande partie du programme qu'il s'était tracé. M. Pila expose ensuite quelques données sur la marche des Expositions coloniales.

Le gouvernement général de l'Algérie prépare son Exposition ; une partie disponible des crédits votés sera employée à une très belle Exposition de l'art oriental ; — l'Exposition de la Tunisie est très activement préparée par M. Bourde, — l'Exposition de l'Annam et du Tonkin a ses travaux très avancés, et 50 caisses sont annoncées par un télégramme de M. de Lanessan.

M. Favre demande l'avis du Conseil supérieur sur la demande présentée par le Ministère des Beaux-Arts de Belgique, qui voudrait, pour les artistes belges, un salon spécial et une commission de réception fonctionnant à Bruxelles. Cette demande n'entraînant aucune dépense nouvelle est adoptée.

Différentes questions sont encore examinées : la construction d'un Palais pour la ville de Paris et d'un Palais pour l'Etat qui, raccordés au Palais principal, formeraient une façade monumentale du meilleur effet ; —

l'Exposition du P.-L.-M.; — la question des logements; — l'entrepôt et les magasins pour caisses vides; — la question des diplômes et des médailles, etc., toutes recevront très prochainement une solution.

La séance est levée à 10 heures 1/2.

Les Nouveaux Membres du Conseil supérieur

Un arrêté de M. le Maire de Lyon vient d'augmenter de quatre membres le Conseil supérieur. Ce sont MM. Aug. Chabrières, Faurax, Claret père et Claret fils.

M. Aug. Chabrières revient de Chicago, où il s'est fait le porte-parole de l'œuvre lyonnaise. Il s'est dépensé, là-bas, en efforts multiples pour faire connaître notre Exposition, lui attirer des sympathies, lui recruter des adhésions et pour créer, en sa faveur, un mouvement de l'opinion publique qui se traduira plus tard, par la venue de nombreux visiteurs. Il a fait sa besogne sans bruit, sans réclame, pour la seule satisfaction du devoir accompli; il était juste qu'on récompensât pareil dévouement en le mettant une nouvelle fois en posture de s'utiliser pour le plus grand profit de l'Exposition.

M. Faurax est président du Groupe de la Carrosserie. Je crois qu'on peut dire qu'à l'heure actuelle c'est le seul qui, aujourd'hui pour demain, puisse s'installer sous la grande coupole. M. Faurax s'est livré lui-même à de volumineuses correspondances pour arriver à organiser un groupement remarquable des différents modèles de voitures; il a tracé lui-même tous les plans de l'installation, y apportant, par la suite, toutes les modifications que des remaniements imprévus dans la distribution des emplacements sous la Coupole y nécessitaient. La grande expérience des Expositions lui a permis d'arriver rapidement et le plus heureusement du monde au bout de la tâche qu'il s'était imposée.

Point n'est besoin d'énumérer à nouveau les titres qu'avait M. Claret père à faire partie du Conseil supérieur. Il ne faut pas oublier que, sans sa colossale audace, aucun entrepreneur n'eût voulu jouer pareille partie. Il nous a dotés, dans un espace de temps extrêmement limité, de constructions qui sont de purs chefs-d'œuvre de hardiesse et d'assemblage et, grâce à une ténacité parfois rude mais toujours inspirée par la franchise et par la confiance absolue en l'œuvre qu'il poursuivait, il a renversé tous les obstacles, triomphé de toutes les difficultés.

Quant à M. Claret fils, ceux qui ne vivent pas de la vie même de l'Exposition, ceux qui ne sont pas, comme nous, obligés de suivre sa marche au jour le jour, ceux-là ne peuvent se faire une idée de la somme de travail que dépense M. Claret fils. C'est à son bureau que se centralisent toutes les demandes d'exposants; c'est lui qui doit être, en quelque sorte, le surveillant de la besogne qui s'accomplit. Au

Parc, il inspecte les travaux et se doit transformer, suivant les circonstances, en architecte, en ingénieur, en monteur, pour discuter avec connaissance de cause de la besogne accomplie; à son bureau il expédie chaque jour une nombreuse correspondance et se met, avec la meilleure grâce du monde, à la disposition de ceux qui ont besoin de renseignements.

On ne saurait trop applaudir à la décision de M. le Maire. MM. Chabrières et Faurax apporteront à leurs collègues, une expérience indiscutable, un dévouement absolu et une énergie qui ne s'est pas encore dépensée.

MM. Claret père et fils pourront ainsi se rendre compte de la sollicitude qu'a le Conseil supérieur pour leur œuvre et, de leur action commune avec lui, de leurs relations constantes, va naître une ère de bonne entente qui ne sera pas l'un des moindres facteurs du succès. L. C.

Le Tramway du Pont Lafayette à l'Exposition.

L'EXPOSITION qui va bientôt ouvrir ses portes en notre ville nécessitait, pour le visiteur impatient de se rendre au milieu de tant de merveilles, un moyen de transport rapide, sûr et, en même temps, par son élégance et sa nouveauté, digne d'une telle œuvre.

Monsieur Claret, concessionnaire général, a, dès les premiers jours, songé à relier le Parc à un des grands centres de la ville, le pont Lafayette.

L'électricité toute désignée par le progrès, était seule capable de marcher de pair avec le caractère de cette Exposition.

Inaugurateur de la traction électrique en France, Monsieur Claret a voulu faire un pas de plus et la rendre parfaite au point de vue de l'esthétique.

Donc ne nous attendons pas à voir encombrer nos places et nos avenues par ces lourdes potences ou ce réseau de fils aériens si disgracieux.

Le système Claret et Wulleumier a su nous en débarrasser habilement.

D'élégantes et confortables voitures circuleront sur la voie, recueillant le courant sur un rail central interrompu ne dépassant nullement le niveau de la chaussée.

Seule la voiture est capable de recevoir l'énergie électrique, de sorte que rien n'est à craindre pour la circulation publique.

Ce résultat est obtenu grâce à l'emploi d'appareils distributeurs alimentant à tour de rôle les éléments du rail central au fur et à mesure de l'avancement du véhicule.

Ces voitures, actionnées par un électromoteur Thury de 20 chevaux, peuvent atteindre des vitesses de 30 kilomètres à l'heure. Malgré que le service ne permette pas d'aborder de telles vitesses, le conducteur a toujours à sa disposition trois freins

distincts et l'inversion du courant en cas d'éventualité.

L'usine génératrice, installée dans un coquet bâtiment neuf ayant l'aspect d'un chalet suisse, s'élève sur la pelouse, entre le monument des Enfants du Rhône et le Palais de l'Algérie.

La salle des machines, spacieuse et laissant au visiteur un facile accès, lui mettra sous les yeux une véritable exposition électromécanique :

Un moteur à gaz pauvre d'un modèle tout récent et sortant des ateliers de Matter et C^{ie}, de Rouen, actionnera une superbe dynamo Thury de 200,000 watts exposée par la C^{ie} de l'Industrie Electrique, ancienne Maison Cuenod, Sautter et C^{ie}, dont les ateliers de Paris et Genève prennent tous les jours une extension considérable.

Un tableau de distribution possédant en outre des indicateurs ordinaires contrôlant l'énergie consommée pour l'actionnement des véhicules, un régulateur automatique Thury, dont le rôle est de maintenir la tension constante aux bornes de la génératrice.

Le groupe des machines est complété par un moteur à gaz pauvre de 10 chevaux, actionnant le ventilateur du gazogène et une petite dynamo dont le courant sert à l'excitation de la génératrice.

Le courant, sous la tension de 500 volts, est amené aux distributeurs automatiques échelonnés sur le parcours de la voie par un câble armé enfoui à 0^m 60 sous le sol. Ce dernier, ainsi que les fils d'alimentation reliant les distributeurs aux divers éléments du rail central ont été fournis par M. Grammont et sortent de ses ateliers de Pont-de-Chéruil.

En résumé, les brevets Claret et Wulleumier, déjà expérimentés à Clermont-Ferrand, vont trouver un champ d'action plus vaste et constitueront certainement, par leur nouveauté, une attraction pour l'Exposition de 1894.

L'Économie sociale à l'Exposition de 1894.

DANS notre dernier numéro, nous n'avons pas parlé de la séance du groupe II; nous attendions le compte-rendu du *Bulletin Officiel*; le silence de notre confrère ne saurait nous empêcher de renseigner le public sur tout ce qui touche à l'Exposition. Nous lui devons bien quelques égards à ce public pour lequel nous écrivons ces lignes, car c'est lui qui sera, en fin de compte, le vrai juge de l'œuvre à laquelle nous consacrons les uns et les autres nos modestes forces.

N'ayant qu'une ambition, celle de travailler au succès de l'Exposition, nous nous sommes imposés comme règle absolue, de n'émettre ici que des critiques courtoises et bienveillantes; nous évitons tout ce qui pourrait porter atteinte au prestige et à l'autorité des hommes qui ont assumé la lourde tâche de mener à bien l'Exposition, quelles que soient leurs erreurs ou leurs négligences.

Aussi, laisserons-nous de côté certains incidents de la séance du groupe II pour ne retenir que les faits qui méritent d'être signalés : la présentation de M. Lami par M. Rossigneux, la réponse du directeur général assurant le groupe de ses sympathies et de son ardent désir de voir aboutir l'Exposition d'Economie sociale; puis l'exposé très clair, très précis fait par MM. Isaac et Chabrières des travaux et des desiderata du groupe; la réponse moins précise des représentants, de la municipalité et du Conseil supérieur.

Les dévoués présidents des deux sections d'Economie sociale et d'Assistance publique ont obtenu un grand nombre d'adhésions; la presque unanimité des institutions de prévoyance, coopératives et de mutualité, les œuvres philanthropiques et humanitaires si nombreuses dans notre région ont sollicité un emplacement, l'administration des hôpitaux de Lyon prépare une très intéressante exposition de ses services hospitaliers. D'autre part, nous sommes assurés d'avoir à Lyon l'Exposition d'Economie sociale organisée par la section française à Chicago; le ministère de l'intérieur met à notre disposition les documents si appréciés, en 1889, de l'exposition de l'enfance.

MM. Isaac et Chabrières ont réuni les éléments d'une très remarquable exposition d'Economie sociale, mais ils se sont heurtés à une difficulté qu'il n'était pas en leur pouvoir de surmonter. Pour continuer et mener à bien l'œuvre qu'ils avaient entreprise, il leur était nécessaire d'être fixés sur l'emplacement et les crédits qui seraient alloués au groupe, car il ne saurait être question de faire payer une redevance quelconque aux exposants. Toutes les demandes, accompagnées de devis, adressés à l'administration municipale et au Conseil supérieur sont restées sans réponse, et M. Isaac s'est vu obligé de déclarer que s'il devait continuer dans de telles conditions, il préférerait laisser à d'autres le soin d'achever l'œuvre commencée.

Cette mise en demeure, d'ailleurs fort courtoise, appelait une réponse. Sur la question de l'emplacement, M. Lami déclare que l'exposition d'Economie sociale, d'Assistance publique et d'Hygiène, doit trouver place dans le même pavillon que l'exposition du département et celle de la Ville de Lyon, mais qu'il ne pourra préciser quelle surface lui sera accordée que lorsqu'il connaîtra l'emplacement nécessaire aux services municipaux et départementaux. M. Rossigneux, au nom de l'administration municipale, M. Faure, au nom du Conseil supérieur, avouent n'avoir pas de fonds disponibles; ils ajoutent qu'il faut attendre le vote du crédit demandé au Parlement pour voir ce qu'il sera possible de faire pour l'exposition d'Economie sociale. La séance a été levée sur cette peu rassurante déclaration.

Nous venons d'exposer très fidèlement ce qui a été dit à la séance du 15 janvier. La situation de cette section de notre Exposition lyonnaise est maintenant bien connue; elle compte au nombre des délaissées, de celles dont on s'occupera quand on n'aura rien autre à faire. Moins heureuse que l'exposition Ouvrière qui, elle, a au moins obtenu ses crédits, notre exposition d'Economie sociale n'a qu'une promesse de logement et pas d'argent pour s'installer.

Ce que nous avons prévu se réalise chaque

jour davantage; Lyon, la ville philanthropique et prévoyante par excellence, montrera au monde les multiples ressources de son génie artistique et industriel; on connaîtra au dehors le Lyon commercial, mercantile; on ignorera le Lyon humanitaire. Cependant, l'un ne vaut-il pas l'autre? Ne sont-ce pas les deux parties indissolubles d'un même tout? Nous le pensons, nous; mais il paraît qu'on ne pense pas de même en haut lieu. Paris, mieux inspiré, avait compris, en 1889, que tout ce qui constitue les forces vives d'un pays, industrie, science, art, philanthropie, prévoyance, avait droit à une égale sympathie, à un même traitement; on y avait fait une large part au plaisir, on y avait admis la danse du ventre. mais on n'avait pas pros crit l'Economie sociale. Nous ne savons même pas imiter Paris; c'est à n'y pas croire.

Il est bien modeste le programme de notre Exposition; que de choses on a supprimées sur le programme primitif, celui qu'on a fait imprimer, qu'on a remis à M. Lami; même réduit, il n'a pas arrêté un instant l'attention de notre municipalité. Pourquoi? nous nous le demandons en vain.

Nous ne voulons pas désespérer encore. La caisse de l'Exposition n'est pas épuisée; en supposant, ce qui est inadmissible, que le Conseil municipal refuse un des crédits les mieux justifiés, en ne tenant aucun compte de la subvention probable, certaine de l'Etat, il reste encore 100.000 francs à répartir sur le crédit alloué par le Conseil général. C'est plus qu'il n'en faut pour assurer à notre ville une exposition d'Economie sociale vraiment digne d'elle. Il appartient au Conseil supérieur d'aboutir dans le plus bref délai possible. Il lui appartient d'affirmer une fois de plus en cette fin de siècle tourmentée par les questions sociales, cette vérité si bien comprise par les organisateurs de l'Exposition de 1889 :

Une exposition vraiment universelle ne doit pas seulement étaler aux yeux des visiteurs les produits de l'industrie et de l'art contemporain, indiquer les progrès accomplis dans ces deux branches de l'activité humaine; elle doit encore montrer tout ce qui a été fait pour améliorer les conditions d'existence des citoyens, soit au point de vue de l'hygiène publique et privée, soit au point de vue de l'assistance sous toutes ses formes, soit encore et surtout dans ce domaine si vaste et si fécond qui va de la Prévoyance à la Coopération.

Que nos amis du Conseil supérieur s'en souviennent, qu'ils agissent; nous ne leur ménagerons ni nos éloges, ni notre reconnaissance.

Georges AUBER.

Chambre des Députés

L'EXPOSITION DE LYON

Voici le texte de la proposition relative à l'Exposition de Lyon, déposée lundi par M. Coutant, député de la Seine, au nom du groupe socialiste :

EXPOSÉ DES MOTIFS

Messieurs, bien que cinq années seulement nous séparent de l'inoubliable Exposition du

centenaire de 1789, celle qu'organise à son tour, pour cette année, la grande cité lyonnaise nous apportera certainement la démonstration que d'immenses progrès ont été réalisés dans les sciences, les arts et l'industrie, depuis la fermeture de notre Exposition nationale.

Dans les conditions de temps où se présente l'Exposition de Lyon, elle peut être considérée à bon droit comme une sorte de prélude à notre Exposition de 1900, et le gouvernement qui est sur ces bancs s'en est bien rendu compte, puisque les divers ministres qui se sont abouchés avec la commission lyonnaise venue à Paris en décembre dernier, lui ont promis de coopérer dans la mesure du possible à la réussite de l'entreprise.

Le conseil municipal de Paris, par l'organe de son bureau, a également promis aux commissaires lyonnais que la capitale aurait un pavillon à leur Exposition.

Dans ces conditions, messieurs, il est de toute nécessité que nos ouvriers français, dont la main-d'œuvre a si puissamment contribué au succès de l'Exposition de 1889, puissent, comme les ingénieurs dont ils sont les collaborateurs indispensables, se rendre compte des progrès accomplis depuis cinq ans dans les principales professions, et c'est dans ce but que nous vous proposons de les aider en votant avec nous la proposition de loi suivante :

« Article 1. — Il est ouvert au ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, sur le budget de 1894, un crédit extraordinaire de cent mille francs, qui formera un chapitre spécial intitulé : Délégations ouvrières à l'Exposition internationale de Lyon.

« Art. 2. — Il sera pourvu à ce crédit au moyen de la ressource mentionnée à l'article précédent.

« Art. 3. — Cette somme de cent mille francs sera répartie entre les 86 départements, au prorata du nombre des délégués choisis dans leur propre sein par les syndicats ouvriers, et distribuée ensuite aux ayant-droit par le maire de chaque localité, sur le vu des procès-verbaux de délégation. »

Cette proposition porte les signatures de MM. Coutant, Toussaint, Dejeante, Groussier, Faberot, Avez, P. Vaux, Ernest Roche, Couturier, Chauvin, Sembat, Clovis Hugues, Ed. Vaillant, Sauvanet, Paulin-Méry, Masson, Jaurès, Baudin et Michelin.

Revue technique de l'Exposition DE LYON

(Suite).

LE LAIT PUR A L'EXPOSITION.

COMME nouveauté, l'Exposition verra, pour la première fois, la vente du lait pur. A première vue, il semble que le lait pur est une chose absolument courante et que ce produit existe partout; malheureusement il n'en est rien. Aucun marchand ne vend du lait que nous qualifions de pur, même le plus honorable. Les laits qui nous arrivent, quels qu'ils soient, sont tous entachés d'un défaut. Quelques-uns — nous sommes modeste — sont étendus d'une quantité plus ou moins grande d'eau. D'autres sont écrémés. D'autres, enfin, quoique sortant directement du pis de la vache, sont maigres, c'est-à-dire, proviennent d'animaux surmenés de façon à leur faire rendre le plus de lait possible. Ce que nous disons ici est tellement vrai, que toutes les personnes qui vont à la campagne constatent la notable différence qui existe entre le lait de la ville et celui des hameaux et des villages. Cette différence est encore bien plus sensible, si l'on compare le lait anémique, le lait chlorosé

de la ville avec celui des pâturages des montagnes. Dans tout ceci, nous n'apprenons rien de nouveau à nos lecteurs.

Par un procédé aussi simple qu'ingénieux — mais il fallait le trouver — on va pouvoir transporter le lait des montagnes dans les grands centres de consommation.

Ceci permettra aux cultivateurs éloignés des grandes villes, d'y expédier le produit de leurs étables et d'apporter aux habitants de ces villes un lait sain et naturel, qui n'aura exigé, pour son transport, aucun agent chimique, aucune cuisson, aucune pasteurisation, aucune concentration, opérations qui détruisent l'arôme, le bouquet, le goût et le pouvoir digestif du lait.

Le procédé est très simple, comme nous venons de le dire. Il consiste à enfermer le lait dans des bidons de la capacité de 100 ou 200 litres, et d'y comprimer certains gaz, comme l'oxygène, l'acide carbonique, etc., pour en assurer la conservation et le transport. Le lait, sous pression, peut voyager pendant 8, 15 jours, sans altération aucune, et être expédié à Paris, à Marseille, à Londres, à Bruxelles, à Lyon, etc.

C'est ainsi que pendant la durée de l'Exposition, il sera permis aux visiteurs de déguster du lait des montagnes les plus reculées, sans aucun embarras, aucune fatigue et dans les meilleures conditions possibles.

Les cultivateurs, comme les habitants des villes, bénéficieront de ce nouvel état de choses ; les malades et les enfants ne seront plus obligés de payer à un prix exorbitant un lait plus ou moins naturel.

LE COMBUSTIBLE ARTIFICIEL.

Devant les grèves incessantes des mineurs, un industriel de Paris vient d'imaginer la fabrication artificielle du combustible. Ceci n'a rien qui puisse nous surprendre, car il existe bien d'autres matières combustibles que le charbon de terre, l'anthracite, les tourbes ou les agglomérés. La série des pétroles a, depuis longtemps, été envisagée sous ce point de vue alléchant. Malheureusement, les prix de revient ne sont pas en rapport avec ceux du charbon de terre. Le problème vient d'être résolu et bientôt on verra dans le commerce le *charbon artificiel* à un prix inférieur au prix de la houille et pouvant être utilisé dans les foyers industriels et domestiques, sans aucun changement dans leur forme ou la manière de les entretenir.

Le nouveau combustible est à base de pétrole. C'est de la Russie que nous vient la matière première. Celui-ci est traité de manière à l'amener à un état spécial de solidification. Ce ne sera pas du pétrole solidifié, comme on en a proposé bien des fois, mais un charbon ayant le même pouvoir calorifique que la houille et ne laissant pas plus de 7 à 8 pour 100 de cendres.

Voilà une nouveauté intéressante, dont nous verrons l'apparition à l'Exposition de Lyon

A.-M. VILLON,

Ingénieur-Chimiste.



LA QUESTION DES VISITEURS

DANS votre dernier numéro, vous annoncez que la Direction supérieure de l'Exposition songe à préparer un pro-

gramme des fêtes à donner pendant l'Exposition, dans l'espoir de lui attirer de nombreux visiteurs. Cette préoccupation est certainement fort louable et, depuis que l'Exposition est en cours de préparation, il n'est pas de jour qu'on n'agite cette question qui semble primer toutes les autres.

A notre avis, elle occupe plus de place qu'elle en comporte, elle absorbe tout, même l'Exposition qui devrait cependant être la dominante. Certainement, il faut des fêtes, mais des fêtes qui aient l'Exposition pour lieu, pour but et pour objet. Aux risques d'être banales, les grandes fêtes ne peuvent pas être trop fréquentes. Elles sont coûteuses si on veut leur donner un caractère convenable. On ne peut espérer en donner qu'un très petit nombre pendant la durée de l'Exposition.

Si elles ont pour siège la ville entière ou seulement quelques quartiers, en quoi l'Exposition peut-elle en profiter, elles en détournent les visiteurs au lieu de les attirer, sans profit sensible pour les quartiers qui en sont privilégiés, car elles ne peuvent avoir qu'une courte durée. Elles sont une concurrence à l'Exposition, ce qui est le contraire du but qu'on se propose.

En temps d'Exposition, c'est le lieu où elle se tient où doivent tendre toutes les attractions. Les fêtes doivent se résumer en une seule : l'Exposition, qui est une fête permanente. Faire l'Exposition brillante, intéressante, instructive et attrayante, tel est le meilleur programme des Fêtes.

Paris, en 1889, n'a pas échappé aux atteintes de la *Festomanie*, les directeurs de l'Exposition ont à leur actif la cantate de Mme Holmès, qui a été la plus grande pensée Alph...anesque, cette aberration lyrique a coûté plus de cinq cent mille francs à la direction de l'Exposition de 1889, pour sa plus grande confusion.

C'est la seule fête, avec le banquet des maires, qui ait été donnée en dehors de l'Exposition. Pendant que les organisateurs soumettaient leurs cerveaux à la *question* extraordinaire pour en faire sortir des projets Tour Eiffellesques, dont les programmes étaient plus vite abandonnés que conçus, les produits exposés étaient répartis dans un désordre inexprimable, sans règle ni méthode. La ventilation complètement oubliée dans les galeries, les transformaient en de véritables fournaies inaccessibles pendant les heures de soleil.

Il faut se faire cette idée, qu'en raison de leur peu de durée, les fêtes en ville, surtout d'un caractère forain, sont un bien faible moyen pour attirer et retenir des visiteurs étrangers. Peut-être produisent-elles un effet inverse sur ceux qui sont présents. Tout au plus attirent-elles les campagnards des environs qui viennent les poches pleines de victuailles avec un billet d'aller et retour pour la journée. On ne peut espérer faire affluer les visiteurs et les conserver que par des moyens d'un ordre plus élevé.

Le public n'a pas la frivolité qu'on lui prête, qu'il faille pour l'intéresser lui offrir des distractions enfantines dans lesquelles l'usage de l'intelligence doit être prescrit. Il est impressionnable et recherche des impressions. Il n'est nullement réfractaire aux grandes choses, mais il faut savoir les mettre à sa portée et les lui présenter sous une forme saisissable. La tour Eiffel impressionne certainement plus ceux là qui n'ont pas la moindre idée des calculs de la statistique et de la résistance des matériaux, que les constructeurs professionnels. Dans les galeries du travail et des machines, où l'on voit des ateliers en action, les visiteurs se pressent, avides de voir comment se font les objets qu'ils ont journalièrement sous les yeux. Les enfants eux-mêmes s'y intéressent. C'est un sentiment inné de vouloir savoir : *comment cela se fait et ce qu'il y a dedans*. Cet instinct originel a coûté la tête à beaucoup de... poupées.

Des ateliers variés en activité, voilà qui vaut beaucoup de fêtes pour la bonne réputation et les recettes de l'Exposition. Cela ne veut pas dire qu'il faille exclure des Expositions les attractions, bien loin de là ; il est, au contraire, indispensable de réserver une large place à la partie distractive et récréative qui donne à l'Exposition un caractère de fête permanente.

Dans les villes de l'étranger où se sont tenu des Expositions dans ces derniers temps, à Turin, à Edimbourg, à Liverpool, Anvers, Barcelone, Francfort, Moscou, etc., on s'est beaucoup plus, sinon exclusivement, occupé de rendre les expositions intéressantes que de rechercher des programmes de fêtes en dehors. Ce qu'on a voulu avant tout, c'est de caractériser chaque exposition par une attraction nouvelle, capitale, qui force l'attention et excite à un haut degré la curiosité, vulgariser l'Exposition et lui attirer des visiteurs. Paris a eu, en 1878, le ballon Giffard ; en 1889, la Tour Eiffel ; Edimbourg et Barcelone, les fontaines lumineuses si piteusement reproduites au Champ-de-Mars, en 1889 ; Francfort, en 1891, ses remarquables transmissions électriques.

Des attractions de ce genre sont pour l'Exposition une puissante publicité, la réclame la meilleure et la plus économique. La Tour Eiffel a certainement valu pour l'Exposition de Paris sa valeur en publicité. Tous les journaux du monde entier en ont parlé.

Ces attractions doivent s'annoncer longtemps à l'avance, elles sont la première chose à rechercher. La recherche du *clou* doit précéder toutes les autres dans une exposition. Il en est la caractéristique, de son choix peut dépendre le succès final de l'entreprise. Nous ne voyons pas qu'à Lyon on ait eu cette préoccupation ni la notion de son utilité. Bien au contraire, car il nous revient qu'on a éloigné, en leur demandant une taxe d'emplacement exorbitante, des attractions qu'on aurait dû, au contraire,

encourager et subventionner même, en raison de la réclame qu'elles auraient pu faire pour l'Exposition.

Il est des attractions qui peuvent être taxées. Il en est d'autres qui doivent être soutenues : celles qui, profitant seulement à l'Exposition, seraient onéreuses pour les organisateurs.

En résumé, l'art d'amener les visiteurs se résume à une bonne organisation intérieure qui permette : de présenter les produits fabriqués et les procédés de fabrication sous un aspect attrayant ; de réunir des distractions choisies et des nouveautés attractives frappant les yeux et l'imagination de tout le monde.

Ce programme très simple à tracer et à saisir, présente dans l'application plus de difficultés qu'on peut le supposer. Tous ceux qui, comme nous, ont été aux prises avec lui, savent avec quelle peine on arrive à la remplir ; ils savent aussi qu'il faut une certaine expérience de la question et un certain doigté qui ne s'acquiert que par une pratique suivie. Aussi, doit-on féliciter le Comité supérieur d'avoir recherché le concours et la collaboration d'hommes spéciaux qui ont fait leurs preuves, pour les charger de la lourde tâche de *faire marcher* l'Exposition qui avait trop longtemps marqué le pas.

A. SALLÉ.

LE CENTRE DE LA COUPOLE

Qu'y aura-t-il au centre de la coupole ? telle est la question que bon nombre de personnes se posent sans pouvoir la résoudre. On se dit bien qu'un assez grand espace devra y être ménagé pour permettre aux visiteurs de se reconnaître au milieu des allées multiples qui sépareront les différentes sections, mais on est encore réduit à se demander si cet emplacement sera un vulgaire rond-point, ou bien s'il sera orné et de quelle façon.

Aussi sommes-nous très heureux de donner à nos lecteurs la primeur de ce que le Concessionnaire général compte établir au centre de la Coupole, d'autant que l'idée nous paraît excellente.

Ce sera un vaste jardin d'hiver, peuplé de plantes exotiques, orné de statues, richement décorée et ayant pour centre une vasque large de vingt mètres dans laquelle de nombreuses gerbes prendront leur source. Ces gerbes seront multicolores.

On peut, dès aujourd'hui, se rendre compte de l'effet merveilleux que produiront ces fontaines lumineuses, tout entourées de verdure, au milieu de ce gigantesque panorama qui recèlera les plus éblouissants produits des arts, du commerce et de l'industrie. Ces gerbes s'éleveront jusqu'à une hauteur de 35 mètres et ne dépenseront pas moins de 360.000 litres d'eau par heure. Mais qu'on se rassure : ce n'est point l'anhydre Compagnie lyonnaise qui les alimentera ; de l'intérieur même de

la coupole, des machines Worthington puiseront l'eau dans le lac de la Tête-d'Or et la fourniront avec prodigalité.

Les premières vitrines ne seront placées qu'à 40^m du point central, de façon que des gouttelettes indiscrettes n'aillent point les salir ou les détériorer.

Ces quelques renseignements suffisent pour se rendre un compte exact de la disposition générale de cette partie de la Coupole, qui ne sera pas la moins fréquentée et qui fournira aux visiteurs fatigués l'occasion d'un agréable farniente.

Ajoutons cependant que le pourtour de ce jardin sera meublé des produits les plus remarquables des manufactures de l'Etat ou des grands manufacturiers : les Gobelins, les Sèvres, les Aubusson, les poteries fines, les meubles artistiques, etc... La première vitrine qui suivra, dans chaque secteur, abritera la matière première dont on pourra admirer les multiples transformations au fur et à mesure qu'on marchera vers la surface extérieure et qu'on approchera de la mécanique générale.

L. C

LES VITRINES

Lyon, le 21 janvier 1894

Monsieur le Rédacteur en chef du *Lyon-Exposition*,

Connaissant l'intérêt que vous portez à la réussite de notre Exposition, je suis persuadé que vous voudrez bien m'accorder l'hospitalité de votre journal pour signaler aux Exposants un abus très préjudiciable à une entreprise que tout Lyonnais doit avoir à cœur de soutenir.

Ayant traité avec l'administration de l'Exposition pour un emplacement déterminé, j'étais à peine de retour chez moi, qu'un Monsieur Charton s'est présenté comme concessionnaire de l'installation des vitrines.

De bonne foi, et sans avoir plus de nez que ce Monsieur, je lui fis la promesse de lui confier l'établissement des vitrines dont je pourrais avoir besoin. Depuis cette époque, j'ai reçu à plusieurs reprises des traites à payer s'élevant à la moitié du prix, que je ne dirai pas convenu entre nous, me croyant dans l'obligation de l'accepter sans discussion. N'étais-je pas, en effet, en face d'un entrepreneur, concessionnaire de ce genre de travail, l'en-tête elle-même de ses lettres semble tout au moins lui confirmer cette qualité.

Je vous serais très obligé, Monsieur le Rédacteur en chef, de faire savoir aux Exposants si Monsieur Charton a un traité avec l'Exposition, traité l'autorisant à exploiter le public, et je demanderais à Monsieur Charton lui-même sur quelle base il a bien pu m'établir un prix, alors que, si je suis bien renseigné, le modèle des vitrines n'est pas encore définitivement adopté.

J'estime que l'administration de l'Exposition eut agit sagement en s'adressant à un entrepreneur et non à brasseur. Quant à moi, il ne m'est jamais arrivé de commander une paire de chaussures à mon tailleur. Je suis assuré d'ailleurs que votre réponse m'apprendra que cette faute n'a pas été commise et qu'Exposition et Exposants doivent se méfier des surprises de ce genre.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, mes bien respectueuses salutations.

Un Exposant.

Nous publions très volontiers la lettre de notre correspondant, puisqu'il en prend la responsabilité en la signant. Nous n'y ajouterons qu'une chose : c'est qu'il est malheureux qu'une œuvre exempte de reproches graves soit compromise par des pratiques indignes d'une telle entreprise.

Peut-être le Conseil supérieur daignera-t-il un jour s'apercevoir de la triste influence qu'exerceront certains individus sur les destinées de notre Exposition.

CONGRÈS DES SCIENCES MÉDICALES

Lyon 1894

La Société nationale de médecine, sous le patronage de laquelle s'organise ce Congrès, a demandé à M. le professeur C. Bouchard d'en accepter la présidence et a reçu de lui la réponse suivante :

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai reçu la lettre par laquelle vous me faites savoir que la Société nationale de médecine me demande d'accepter la présidence du Congrès de médecine qui doit se tenir à Lyon, sous son patronage, au courant de l'année 1894.

J'éprouve autant de confusion à accepter un tel hommage que j'aurais de difficulté à m'y soustraire. Si votre Compagnie a porté sur moi son choix, alors que tant d'autres étaient plus dignes de cette distinction, c'est sans doute parce qu'elle a voulu resserrer en un faisceau les membres épars du corps médical lyonnais ; c'est parce qu'elle connaissait mon attachement à mon école d'origine et parce qu'elle me savait fidèle à ses traditions et à son esprit.

En obéissant à ses ordres, je contracte envers elle une nouvelle dette de gratitude. Elle m'a encouragé et soutenu à mes débuts ; elle m'a tiré de l'obscurité et aujourd'hui elle couronne ma carrière.

Je vous prie, Monsieur le Secrétaire général, d'être auprès de vos collègues l'interprète de ma respectueuse reconnaissance et d'agréer, pour vous personnellement, l'expression de mes affectueux et dévoués sentiments.

BOUCHARD.

ÉCHOS

DE L'EXPOSITION

A Marseille.

Hier, une réunion importante comprenant les principaux représentants de notre commerce, de notre industrie et de l'agriculture régionale, a eu lieu à la Chambre de commerce, sous la présidence de M. Léopold Le Mée. Cette réunion avait pour objet d'étudier, avec la Commission nommée par la Chambre de commerce, les moyens de provoquer le plus grand nombre d'adhésions à l'Exposition de Lyon qui doit s'ouvrir le 1^{er} mai 1894. Elle a examiné les mesures qui lui ont paru les plus efficaces pour arriver à ce résultat et a décidé de se réunir de nouveau le samedi 27 courant, à 5 heures du soir.

A Chicago.

Les Mormons ayant fait leur soumission, les méthodistes et autres salutistes américains ne voient plus guère à tracasser que des œuvres d'art.

On avait commandé au graveur Saint-Gaudens la médaille commémorative de l'exposition de Chicago. Il paraît que le projet de l'artiste comportait un homme nu. On ne s'en est aperçu que lorsque la frappe était commencée.

Le secrétaire du Trésor a crié que la médaille était « indécente » et le sénateur Pugh qui l'a trouvée « outrageusement choquante » a demandé qu'une amende fut infligée au graveur.

On s'est contenté de surseoir à la frappe. Mais M. Saint-Gaudens fera bien de filer.

CONCOURS MUSICAL DE LYON
12, 13 et 14 Août 1894.

L'organisation du Concours entre dans sa période active. Les Crédits alloués par le Conseil municipal et le Conseil général sont un sûr garant de la réussite de ces fêtes de l'Harmonie qui seront des plus productives pour le commerce de détail et la petite industrie de notre ville.

Dans ses dernières réunions, le Comité organisateur a formé les diverses commissions chargées des fonctions les plus importantes : la *Commission de Voyage*, qui s'efforcera d'obtenir des Compagnies de chemins de fer et de navigation, les facilités et les réductions de prix les plus larges en faveur des Orphéonistes; la *Commission de Séjour* qui s'occupera spécialement de la nourriture et du logement des Sociétés qui prendront part au Concours; la *Commission des Finances*, chargée de recueillir à domicile les souscriptions volontaires de nos concitoyens.

Nous sommes assurés d'avance, qu'on réservera certainement un favorable accueil aux délégués de ces deux dernières Commissions.

Le Comité organisateur, composé de délégués des Sociétés musicales lyonnaises a le ferme désir que les Sociétés françaises et étrangères qui assisteront au concours, remportent de notre ville le meilleur souvenir, et il fera tous ses efforts pour arriver à ce résultat.

Union des Sociétés de Gymnastique DE FRANCE.

XX^e Fête fédérale de Gymnastique à Lyon
les 13, 14 et 15 mai 1894.

A mesure que se rapproche le moment solennel de l'ouverture, l'attention publique, dans notre ville et la région, est toute entière portée sur l'Exposition universelle et coloniale de 1894.

Parmi les solennités qui viendront en rehausser l'éclat, la XX^e Fête fédérale de l'Union des Sociétés de Gymnastique de France présentera, sans contredit, une importance considérable.

Aussi tous les gymnastes lyonnais, soucieux de la renommée de notre cité et fiers de la célébration de cette véritable fête nationale de gymnastique, pour la première fois accordée à Lyon, peuvent-ils entrevoir un succès proportionné à leurs persévérants efforts.

Les sympathies effectives des chefs de l'armée et des pouvoirs publics, la confiance marquée de nos concitoyens, marchent de pair avec le nombre toujours croissant des Sociétés des diverses régions françaises, même les plus éloignées, inscrites au Concours, et les souscriptions multiples qui affluent chaque jour.

Dès aujourd'hui, nous devons dire un mot du clou de la fête, c'est-à-dire des exercices d'ensemble qui seront exécutés en musique par quatre ou cinq mille gymnastes.

Les cinq groupes de ces mouvements de toute beauté et d'une conception aussi savante qu'élégante, offrent cet avantage réel, qu'ils procèdent d'un thème dont le développement et la gradation s'accroissent méthodiquement jusqu'à la fin.

Les Suisses et les Belges, dont la compétence est hors de cause, ont fait l'éloge de ces exercices; ainsi que nous l'apprend le *Gymnaste*, moniteur de l'Union de France, le Comité d'organisation du Grand concours international de gymnastique, qui aura lieu à Gilly (Belgique), les 6-7 mai prochain, a sollicité l'autorisation d'adopter ces mêmes mouvements, ce qui a été accordé avec plaisir.

Plusieurs associations françaises, parmi lesquelles l'Union de l'arrondissement de Montbéliard et l'Union de l'Ain ont demandé et obtenu la même faveur.

Afin d'assurer la participation du plus grand nombre possible de Sociétés, le Comité d'organisation de Lyon vient de décider d'ouvrir simultanément, le 11 février prochain, des cours de démonstration du règlement et des exercices de la XX^e Fête fédérale, sur onze points différents du territoire.

Ces cours seront dirigés par des membres de la Commission technique, savoir :

Paris, M. Henri. — Lille, M. Deflandres. — Rouen, M. Sauvalle. — Rennes, M. Corvaisier. — Châteauroux, M. Talichet. — Bordeaux, M. Labadie. — Toulouse, M. Sagansan. — Valence, M. J. Gallien. — Lyon, M. Gindre. — Besançon, M. Morlot. — Reims, M. Grœtzinger.

Comme on le voit, les organisateurs de la XX^e Fête fédérale ne négligent rien pour en établir tous les détails de la façon la plus pratique, en vue d'aboutir les 13 et 14 mai 1894 à une réussite complète et digne de la seconde ville de France.

LES SOKOLS A LYON

Le Comité d'organisation de la 20^e fête fédérale, qui aura lieu à Lyon les 13-14 mai prochain, nous communique la lettre suivante, confirmant la présence à cette solennité d'une délégation aussi nombreuse que possible de nos amis les Sokols de Bohême, dont on se rappelle le voyage à Nancy.

Monsieur le Président, Messieurs les membres de l'Union des Sociétés de gymnastique de France,

Je suis profondément touché de votre fraternelle invitation à la Fête fédérale et je suis persuadé que ce nouveau témoignage de sympathie de votre part remplira de joie et de fierté tous les « Sokols ».

Les liens qui réunissent la nation française aux peuples slaves sont forts et ils sont toutefois si sensibles, que, quand notre cœur vibre, nos ennemis sont pris d'inquiétude.

Nous sommes toujours heureux quand nous recevons des nouvelles de votre belle et chevaleresque France et, si nous ne pouvons vous promettre aujourd'hui de nous rendre à votre invitation, ne croyez pas que nous n'avons pas la ferme intention de venir.

Au contraire, nous désirons de grand cœur participer à cette fête, et je suis persuadé qu'une députation au moins, ira à Lyon, représenter les « Sokols », afin de fortifier leur cœur en serrant votre main généreuse et fraternelle.

En attendant, agréez, Messieurs, l'assurance de mon plus respectueux dévouement.

Vive la France! Nazdar!

Progne, le 3 janvier 1894.

D^r J. PODLIPNY,

Président de l'Union des Sociétés de gymnastique de Bohême.
Ceská Obec Sokolishá.

CIRQUE RANCY

Le Cirque Rancy a complètement renouvelé son affiche et, aux merveilles de l'ouverture, ont succédé d'autres merveilles qui leur sont encore supérieures. Rien n'est plus curieux que le tra-

vail des Eclair; rien n'est plus désopilant que les grotesques Gozzini qui tirent des sous des chaises, des fauteuils, des tables et qui imitent tous les instruments d'un orchestre avec des grelots de toute dimension; rien n'est plus terrifiant que Stéphane et Naudroux dans leurs créations aériennes qui sont un mélange des trapèzes et des barres fixes à vingt-cinq mètres du sol; rien n'est plus gracieux que M. Alphonse Rancy, présentant ses quatre chevaux merveilleusement dressés: Paullux, Loupette, Giroflée et Ada.

Le spectacle est terminé par une pantomime nouvelle que M. Alphonse Rancy a tirée, lui-même, de l'odyssée du célèbre bandit Areski-el-Bachir, surnommé l'hyène de la Kabylie. Ce mimodrame, qui ne se compte pas moins de neuf tableaux, est à lui seul tout un spectacle ou la partie comique tempère agréablement les côtés dramatiques de l'action. Au cinquième tableau, un grand ballet dont les costumes sont dignes d'une scène de premier ordre, est fort bien dansé par des artistes de réelle valeur, telles que Mmes Mathis et Mary Averino, M. Averino et un corps de ballet parfaitement discipliné.

On ne peut que féliciter M. Alphonse Rancy, à la fois directeur, auteur, metteur en scène et même régisseur — car c'est lui qui dirige tout: aussi bien les artistes que les machinistes, il a l'œil à tout et rien ne lui échappe, — d'obtenir, sur la piste d'un cirque, des résultats qu'on ne rencontre d'ordinaire que dans les théâtres voués à la féerie. Tout y est d'un luxe éblouissant et d'une richesse de costumes incomparable.

SUC BOURGIGNON.

Ce nom éveille le souvenir des coteaux dorés, des produits purpurins, des élans généreux. Il a, en effet, tout à la fois, le soleil, la flamme et la puissance en lui-même.

C'est une liqueur éminemment digestive, dont l'arôme a des saveurs inestimables. Un médecin célèbre l'a recommandé à cause de ses propriétés toniques et digestives, et tel bicycliste lyonnais que nous pourrions nommer avec d'autant plus de certitude qu'il est un de nos plus charmants confrères, ne manque jamais de s'en prémanir lorsqu'il part en excursion.

Nous ne saurions donc trop recommander le **SUC BOURGIGNON** dont nous énumérons encore une fois les multiples qualités:

Exquis, puissant, tonique, digestif, à base d'alcool vieux, pur de vin.

Et nous aurons achevé de lui donner ses grandes lettres de naturalisation à la table de nos lecteurs, quand nous aurons ajouté que les bouteilles portent la signature de **SIMON AÏNE**, qui produit également des *Prunelles* et des *Cassis* exquis, ainsi qu'une *Fine Abricot* qui commence actuellement son tour du monde.

VOS MOUSTACHES TOMBENT-ELLES ?

Voulez vous éviter les dangers de l'emploi du fer à friser!

Employez la **CZARINE**

Ce produit, dont le parfum est très subtil, est en vente chez **M. SANLAVILLE**, coiffeur-parfumeur, 25, place de la Comédie, Lyon.

EXCELSIOR

Savon royal par excellence, suavité de l'arôme, abondance de la mousse, onctuosité. Indispensable pour adoucir la peau, raffermir l'épiderme et parfumer la chair.

Seul fabricant: **SANLAVILLE**, place de la Comédie.

Exposition de Lyon en 1894

SERVICE D'ASSURANCE
De l'Exposition

S. CAUSSE

60, Rue de l'Hôtel-de-Ville, bureau de l'Alliance

GRANDE MAISON DE FOURNITURES

MESDAMES, n'achetez rien sans aller visiter la Maison

F. MUSY

71, Chemin de Baraban, 71 (près la rue Paul-Bert)

Fabrique de Chapeaux paille et feutre, Formes, Fleurs, Rubans, Soieries, velours, Dentelles et Nouveautés pour Modes, Toiles de Voiron et du Nord, Service de Table, Cretonnes, Calicots, Cotons, Mousselines, Piqués, Rideaux, Broderies, Confections diverses, Lingerie, Jerseys, Flanelles, Chemises blanches et couleurs, Vêtements de travail, Bonneterie coton et laine, Gilets de chasse, Draperies et Lainages, Spécialité de Mérinos, Tissus deuil, Fourrures, Passementeries, Corsets, Ganterie, Boutons, Parapluies, Réparations de Chapeaux et Plumes, etc., Laines à Matelas, Crins, Plumes, Duvets, Toiles pour literie. — (Par les Tramways de Bron, Montchat, Villeurbanne, par Bellecour et les Cordeliers.)

SOCIÉTÉ ANONYME DES PLAQUES ET PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES

A. LUMIÈRE & SES FILS

Grand Prix, Exposition universelle de Paris 1889. — Capital : 3.000.000 de francs.

Usines à vapeur : Cours Gambetta et rue St-Victor (Monplaisir-Lyon)

PRIX DES PLAQUES

9x12	9x18	11x15	12x16	13x18	12x20	15x21	15x22
3fr.	4 fr.	4 fr.	4.20	4.50	5fr.	6.75	7 fr.
18x24	21x27	24x30	27x33	30x40	40x50	50x60	
10 fr.	14 fr.	18 fr.	22 fr.	32fr.	55 fr.	80 fr.	

PLAQUES ORTHOCHROMATIQUES
PAPIER au CITRATE d'ARGENT
pour l'obtention d'épreuves positives par NOIRCISSEMENT DIRECT

DÉVELOPPEURS
DIAMIDOPHÉNOL
SULFITES DE SOUDE
Anhydre et cristallisé.
PARAMIDOPHÉNOL

Dépôt chez tous les principaux Marchands de Fournitures photographiques.

CONSTRUCTION DE VOITURES DE LUXE, DE COMMERCE, TRAMWAYS ET WAGONS DE CHEMIN DE FER. — MAISON FONDÉE EN 1857.

GUILLEMET + Membre du Jury. Hors-concours à plusieurs Expositions.

15 Premiers Prix. — Grandes Croix de mérite. — Grands Prix. — 5 Diplômes d'honneur. — 8 grandes Médailles d'or ou de 1^{re} classe.

LYON, 32-34, rue de Marseille, 32-34, LYON

Fournisseur des principales compagnies de Tramways, Omnibus, Chemins de fer, Petites voitures, etc., etc.



La Source CACHAT

Se vend en bonbonnes de 10 et 25 litres, au

Dépôt central d'ÉVIAN,

4, place des Célestins, et 2, rue des Archers,

LYON.

MANUFACTURE D'APPAREILS

Pour le GAZ et L'ÉLECTRICITÉ

Éclairage, Chauffage, Cuisine et Industries

BUGNOD & GARNIER

LYON, — Rue Vaubecour, 40, — LYON

Magasin d'exposition, place des Terreaux, 29

INSTALLATIONS DE SALLES DE BAINS AU GAZ

Depuis 250 francs.

CABINETS DE TOILETTE A DES PRIX MODÉRÉS

Seuls dépositaires pour Lyon et la région des LAMPES GAZO-MULTIPLEX.

J. DELACQUIS

CONSTRUCTION MÉCANIQUE (Breveté S. G. D. G.)

3, rue du Château, 3 (près le cours Gambetta), LYON

18 MÉDAILLES OR ET ARGENT

Fournisseur de l'Etat et des Hospices civils



Matériels complets pour entrepreneurs : BÉTON NIÈRES circulaires à grand travail, nouveau système Br. S. G. D. G.; pour béton, chaux, ciment et mâchefer. — Echelles d'engins, treuils, broyeurs à mortier, voies portatives, wagonnets, monte-charges, locomobiles, etc.; charpentes en fer et fonte, réservoirs en tôle. — Spécialités de pompes à manège pour l'arrosage, pompes à main de tous systèmes et de toutes profondeurs. — Presse, au pressoir à vis ou hydrauliques, pour l'agriculture ou l'industrie.

TRAVAUX ET INSTALLATION D'USINES DE TOUT GENRE.

PETITES AFFICHES

Lyonnaises et Départementales

Journal d'Annonces judiciaires, légales, financières et de Publicité générale

PARAISANT LES MARDIS ET VENDREDIS

ADMINISTRATION : 16, place Bellecour, 16, LYON.

Abonnements } Lyon et Départements limitrophes..... 7 fr. 50.
Autres Départements..... 9 fr.

-- Le N° 10 Centimes --

OFFICE LYONNAIS DES EXPOSANTS

Agréé par le Concessionnaire général

Directeur : A. CAUDRON

79, Rue de la République, 79

Se charge, à des prix modérés et à forfait, de la représentation générale des commerçants et industriels à l'Exposition de Lyon, et de toutes les demandes relatives à leur participation à l'Exposition.

L'OFFICE LYONNAIS se charge également de la représentation des exposants vis-à-vis du Jury.

Dans les traités à forfait, sont comprises la prise et la remise en gare des objets à exposer.

Trévoux. — Imprimerie J. JEANNIN (Succursale à Châtillon-sur-Chalaronne).

Le Gérant : A. RIBAUD.

Assurances de valeurs mobilières, Amortissement d'emprunts, Prêts hypothécaires, Dotations pour les enfants.

FINANCIÈRE

Reconstitution de tout capital, Amortissement de capitaux, Rentes viagères, Retraite pour la vieillesse.

LA PRÉVOYANCE

Société mutuelle d'assurances pour la Reconstitution des Capitaux sous le contrôle de l'ÉTAT

LYON — 32, rue de l'Hôtel-de-Ville, 32 — LYON

TARIF A. — Police de 5 fr. au comptant, ou de 6 fr. à terme, remboursable à 100 fr. — Six répartitions de remboursement ont lieu chaque année : 10 janvier, 10 mars, 10 mai, 10 juillet, 10 septembre, 10 novembre.

VERSEMENTS MENSUELS	ou versement unique	Donne droit à	Et assure un capital de
1 fr.	25 fr.	5 pol.	500 fr.
2	50	10	1.000
3	75	15	1.500
4	100	20	2.000
5	125	25	2.500
6	150	30	3.000
7	175	35	3.500
8	200	40	4.000
9	225	45	4.500
10	250	50	5.000
11	275	55	5.500
12	300	60	6.000

NOTA. — Par une combinaison spéciale, toute personne peut, moyennant un versement unique de mille francs, s'assurer à elle et aux siens un capital de cinquante mille francs, et par un versement unique de deux mille francs, s'assurer cent mille francs.